



RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Consolidation de dettes expliquée

Quand regrouper des crédits, ce que cela change vraiment, et les questions à poser.

De quoi parle-t-on

Regrouper des dettes, c'est remplacer plusieurs crédits (conso, auto, renouvelables, parfois une part d'immobilier) par un seul prêt, une seule mensualité, souvent sur une durée plus longue. L'objectif affiché est d'alléger le budget. Le risque est d'allonger le coût total et de recommencer à emprunter.

Règle simple

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Comparez toujours le coût total (capital + intérêts + assurance + frais), pas seulement la nouvelle mensualité.

1. Quand cela peut aider

- Plusieurs crédits à taux élevés dont les dates se chevauchent.
- Mensualités qui dépassent une part raisonnable des revenus.
- Besoin de visibilité : une échéance, un interlocuteur.
- Après un choc (emploi, santé) et un plan de dépenses déjà tenu.

2. Quand il faut d'abord s'arrêter

- Vous ouvrez un nouveau crédit pour payer l'ancien : effet boule de neige.
- On vous demande des frais avant toute étude du dossier : refusez.
- Le regroupement allonge beaucoup la durée sans baisser vraiment le taux.
- Vous n'avez pas de budget écrit ni de réserve minimale.

3. Ce qui change réellement

La mensualité peut baisser parce que la durée s'allonge, pas forcément parce que le taux est meilleur. Les intérêts se paient plus longtemps. Une garantie (hypothèque, caution) peut être exigée. Les crédits renouvelables doivent être clôturés, sinon la dette revient.

- Ancien total des mensualités versus nouvelle mensualité.
- Ancien coût restant dû versus nouveau coût total.
- Frais de dossier, IRA (indemnités de remboursement anticipé), assurance.
- Durée restante aujourd'hui versus nouvelle durée proposée.

4. Préparer le dossier

- Tableau de tous les crédits : organisme, capital restant, taux, fin de prêt, mensualité.
- Revenus, charges fixes, reste à vivre honnête.
- Identité, domicile, relevés, justificatifs de revenus.
- Objectif : simple allègement, ou aussi une trésorerie ? Distinguez les deux.

5. Questions à poser

- Quel est le coût total exact, assurance comprise ?
- Les anciens contrats sont-ils soldés et clôturés par l'organisme ?
- Y a-t-il une garantie sur un bien ou un proche ?
- Peut-on rembourser par anticipation, et à quel prix ?
- Que se passe-t-il en cas d'incident de paiement ?

— 6. Alternatives parfois meilleures

- Négocier un report ou un étalement avec le créancier actuel.
- Suspendre les dépenses non essentielles 60 jours et vendre un actif inutile.
- En France, si la situation est bloquée : points d'information, Banque de France, procédure de surendettement.
- Un proche caution doit comprendre qu'il engage son propre patrimoine.

— 7. Après le regroupement

Coupez les cartes renouvelables liées aux anciens contrats. Bloquez les nouveaux crédits pendant au moins un an. Reconstituez une épargne de précaution dès la première mensualité allégée. Sans cette discipline, la consolidation n'est qu'un report.

— 8. Signaux d'alerte

- Promesse de « dossier accepté à 100 % » sans pièces.
- Pression pour signer le jour même.
- Demande de virement personnel vers un particulier.
- Usurpation du nom d'une grande banque. Vérifiez toujours ACPR et ORIAS.

Chez TRUSTWELL FINANCE

Les taux affichés (fourchette variable) sont indicatifs. Aucun financement n'est accordé sans étude. En difficulté, contactez d'abord vos créanciers ou un point d'aide reconnu.